

Coups de feu à Malmédy

■ Une tentative de meurtre en pleine rue qui visait une bande d'amis

MALMEDY ▽ Une simple altercation est à l'origine de ce qui aurait pu devenir un terrible drame ! Dans la nuit de vendredi à samedi, une dispute débute dans le centre de Malmédy à la sortie d'un café. Elle se déroule entre deux groupes de jeunes adultes.

Michaël, 30 ans, fait partie de la sortie et de la rixe. Il semble qu'il ait été molesté. Il aurait, selon lui, reçu des coups violents; selon d'autres, de simples gifles.

Quoi qu'il en soit, Michaël, qui habite à deux pas de là, n'a apprécié que moyennement la manière dont s'est déroulée l'altercation. Il s'est senti affaibli devant ses amis. Par fierté, il a décidé de se venger. Et, pour ce, il est retourné à son domicile. Ses amis le suppliaient de "ne pas faire ça".

Michaël n'a rien voulu entendre. Il est allé chercher son arme de poing dans laquelle il a placé dix munitions. Il est alors revenu à proximité du café.

Selon les témoins, il a au moins tiré cinq coups de feu. L'arme était pointée en direction du groupe qui l'avait un peu plus tôt dans la soirée pris à partie. Ce soir-là, il n'avait pas fallu longtemps à la police pour intervenir et pour retrouver Michaël. Ce dernier avait nié les faits. Il a d'ailleurs réitéré ses dénégations devant le substitut en charge de son dossier.

Mais pourtant, les relevés des policiers ne laissent aucun doute sur les intentions du jeune trentenaire. La hauteur des impacts de balle dont celui retrouvé dans la vitrine d'un magasin laisse penser qu'il a bien tenté d'atteindre le groupe de fêtards. Michaël avoue tout au plus avoir tiré en l'air afin de faire peur à ceux qu'il considère comme ses agresseurs. Reste que les témoignages vont dans le sens des relevés opérés par la police. Michaël était complètement saoul au moment des faits et a bien mis en joue les jeunes gens.

Il a été privé de liberté et il risque maintenant d'être poursuivi pour tentative d'homicide.

Les riverains, eux, s'interrogent sur la sécurité dans leur ville.

A. Vbb.

EXÉCUTION ▽

Un Iranien est pendu sur la place publique pour meurtre

Le meurtrier, Taghi, a été pendu sur la place Bassidj de la ville. Cette exécution porte à au moins 157 le nombre de condamnés exécutés en Iran depuis le début de l'année, la plupart par pendaison et souvent en public. Au moins 177 personnes ont été exécutées en 2006, selon Amnesty International qui précise que l'Iran est, avec la Chine et le Pakistan, l'un des trois pays qui a le plus recours à la peine de mort dans le monde. La trahison, l'espionnage, le meurtre, l'attaque à main armée, le trafic de drogue, le viol, la sodomie, l'adultère, la prostitution et l'apostasie sont passibles de la peine de mort en République islamique.

EFFONDREMENT ▽

Des mineurs introuvables dans l'Utah

Les secours ont réussi à introduire une caméra dans une cavité où pourraient se trouver six mineurs, piégés dans un gisement de l'Utah depuis six jours, mais n'ont pas pu détecter de signes de vie. La caméra a permis de découvrir une cavité permettant la survie, avec un plafond intact et de l'eau potable au sol. Les mineurs, dont au moins trois sont mexicains, n'ont pas donné signe de vie depuis l'effondrement de la mine dans la nuit de dimanche à lundi.

TRAFIC ▽

250 bébés crocodiles dans ses bagages à l'aéroport

Plus de 250 bébés crocodiles, en plus de serpents et de caméléons, ont été découverts à l'aéroport international du Caire dans les bagages d'un Saoudien qui quittait l'Égypte. Le jeune Saoudien, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêté samedi soir peu avant d'embarquer pour un vol à destination de son pays. Le passage de son bagage aux rayons X avait révélé des anomalies, poussant la douane égyptienne à le fouiller. Plusieurs serpents et caméléons, ainsi que quelques bébés crocodiles, tous vivants, avaient alors été découverts. L'étrange cargaison avait tout de suite été confiée au zoo de Guizeh, près du Caire. Mais ce n'est que le lendemain dimanche que le zoo a annoncé avoir découvert, sous les cinq cobras et les 40 caméléons, pas moins de 265 bébés crocodiles. Une fois adultes, les bébés crocodiles poseraient problème au zoo en raison de leur taille. Exporter des animaux vivants est interdit en Égypte, en vertu d'une loi sur la défense de l'environnement. Le jeune Saoudien a toutefois été autorisé à regagner son pays.

En mémoire des victimes de la route

■ La chapelle Notre-Dame en Chemin est dédiée à tous les disparus

SERAING ▽ Au fond de la chapelle Notre-Dame en Chemin à Boncelles, trônent trois panneaux sur lesquels sont apposées les photos des victimes de la route.

"Lorsque nous avons inauguré la chapelle, il n'y avait qu'une dizaine de portraits", explique Albert Gilliquet, le vice-président de l'ASBL Groupement pour l'action routière. "Aujourd'hui, nous avons été obligés de mettre un troisième panneau et nous avons au total une soixantaine de photos."

Si l'image est malheureusement symbolique, elle est avant tout significative des désastres que font quotidiennement les accidents de la route.

"Nous avons organisé une messe en hommage aux victimes mais aussi pour permettre à la soixantaine de personnes qui est là aujourd'hui de pouvoir se recueillir dans un endroit empreint de sérénité", continue le vice-président. "Il y a 3 ou 4 ans, le Premier ministre avait annoncé qu'il allait y avoir une diminution de 50 % des accidents mortels sur la route. Je

peux vous garantir que nous n'atteignons pas ce chiffre."

Les raisons de cet échec sont multiples, d'après le responsable de l'association. "Le gouvernement avait annoncé qu'il allait y avoir plus de policiers sur les routes et, malheureusement, le manque d'effectif ne permet pas de respecter cette promesse. Quoi qu'il en soit, il faut absolument que les automobilistes se responsabilisent beaucoup plus", conclut Albert Gilliquet. Il en va en effet, en Belgique, de la vie de centaines de personnes par an.



Lorsque la chapelle fut inaugurée, il y avait une dizaine de photos de victimes. Aujourd'hui, il y en a déjà une soixantaine. (E.T.H.)

Et. H.

Renversé par sa femme

■ Il s'était étendu sur le capot de l'auto pour empêcher son épouse de partir

ALOST ▽ Un homme de 32 ans a été grièvement blessé dans la nuit de samedi à dimanche, renversé par la voiture de sa femme à Alost.

Ses jours sont en danger. L'homme se trouvait sur le capot du

véhicule, conduit par sa femme, pour tenter de l'arrêter, alors que le couple venait de se disputer dans un café, a-t-on appris auprès du parquet de Termonde.

La femme, âgée de 42 ans, a été relaxée après son audition.

Les faits se sont déroulés alors que le couple, domicilié à Alost, venait de se disputer dans le café *Den Appel*.

La femme a quitté l'établissement et a voulu rentrer chez elle en voiture.

L'homme s'est jeté sur le capot, selon un témoin. Mais sa compagne ne s'est pas arrêtée et l'homme a été emmené dans cette position sur une certaine distance.

Il est tombé dans un virage et a été grièvement blessé. Il a été hospitalisé. Un expert et un médecin légiste ont conclu que la victime était tombée en raison de ses mouvements et a exclu une collision. La femme n'a pas été présentée au juge d'instruction.

△

FUJIFILM

Mettez vos souvenirs en pages dans un album imprimé

-25%*

www.phototoalbum.be

*Valable sur votre 1^{ère} commande sur le site www.phototoalbum.be

PHOTO TO ALBUM
YOU TAKE THE PICTURES, WE PRINT THE ALBUM